

LE NATIONAL

Mensuel - N° 8 (nouvelle série) - Avril 2009 - Ne paraît pas en août - 1,50 € - Bureau de dépôt : 1000 Bruxelles 1 - P401171

Elections du 7 juin : état des lieux

Nos lecteurs savent que la clique Delacroix-Huygens-Sessler, dissidents du Front National, ont réussi à accaparer le sigle « FN » pour les élections européennes et régionales prochaines.

L'explication en est simple : ce trio a été favorisé par Maître Verschueren, administrateur provisoire de notre ancienne association de financement. Delacroix et consorts ont bénéficié des largesses de Me Verschueren – qui s'est refusé à verser le moindre centime aux représentants officiels du Front National. Ce qui a permis aux félons d'engager une équipe de mercenaires chargée de collecter les signatures d'électeurs indispensables à la présentation des listes.

De notre côté, il nous était possible de déposer une liste européenne en présentant ma signature et celles de cinq de nos députés régionaux. Une trahison de dernière minute nous a empêchés d'agir comme prévu : deux élus bruxellois ont préféré courtiser l'électeur sous un sigle moins « marqué ».

Libre à eux...

Cela ne nous empêchera pas de participer aux élections régionales dans un certain nombre d'arrondissements. Dans le prochain numéro du *National*, nous vous ferons connaître les circonscriptions électorales où nous entendons continuer la lutte entreprise voici 24 ans déjà. Nous entendons rester fidèles aux principes politiques qui ont mené toutes nos actions jusqu'à ce jour : souci de la justice sociale et de la défense de notre peuple, identité nationale et européenne, confiance en l'avenir.

La vie d'un mouvement politique est constituée d'une suite de victoires et de revers. Ce ne sont là que les aléas du combat. Ils ne modifient en rien notre détermination. Les hommes au cœur solide restent fermes et confiants.

Je vous invite à rester en contact avec nos équipes qui se regroupent à Bruxelles et en Wallonie.

La scission de Delacroix ne peut compter que sur un nombre réduit de militants. Elle ne regroupe qu'une bande d'ambitieux à l'idéologie incertaine.

Idées courtes et dents longues... Le goût du lucre et l'égo surdimensionné ne constituent pas un programme politique.

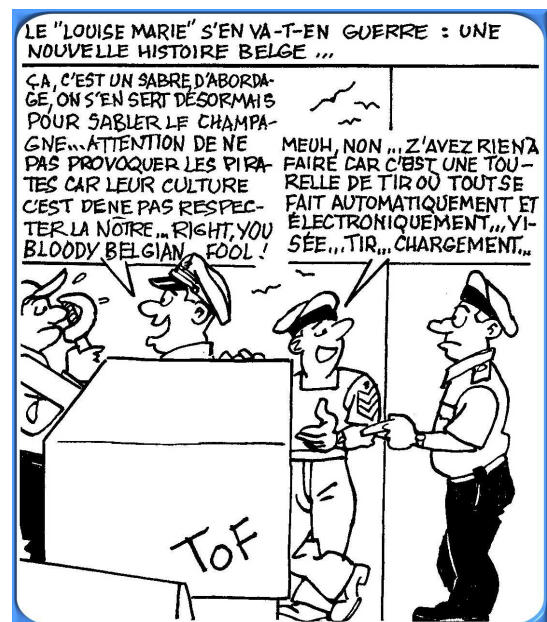
Pour ma part, je suis décidé à continuer le travail entrepris lors de mon entrée au Parlement fédéral. Avec honneur, foi et fidélité.

www.fn-cocriamont.be

Patrick Cocriamont

Invincible armada ?

Les pirates somaliens redoublent d'audace : tout navire passant à portée de leurs grappins est bon pour l'arraisonnement. Ils ont déjà capturé des dizaines de rafiots et exigé des rançons pour les relâcher – que les dévirilisés occidentaux se sont empressés de payer. Seuls les « marines » américains et les « marsoins » français ont répliqué avec vigueur.



Le 18 avril, les émeles de Barbe-Noire ont également capturé le « Pompéi », un navire belge

avec dix hommes à bord. Notre gouvernement décida alors l'envoi d'une frégate, la « Louise-Marie », dont le capitaine annonça à la RTBF que, pour ce faire, il devrait d'abord effectuer un séjour de deux semaines en Angleterre afin de s'entraîner au tir et de passer des tests psychologiques destinés « à ne pas heurter les Somaliens, dont la culture n'est pas la même que la nôtre ». Comme si, lorsque vous subissez un incendie, les pompiers vous répondaient au téléphone qu'ils ont besoin d'un délai d'entraînement de quinze jours avant de vous secourir...

Pauvre Belgique ! Pauvre Europe !

Les propos du Pape et le ridicule du Parlement

Dix parlementaires belges ont déposé une proposition de résolution demandant au gouvernement belge de condamner les propos du Pape Benoît XVI lors de son voyage en Afrique. Ils souhaitent également une protestation gouvernementale officielle auprès du Saint-Siège.

Qu'un quarteron de francs-maçons, auxquels se sont ralliés quelques élus sincères mais naïfs, critique le Souverain Pontife... il n'y a là rien d'étonnant. Ni de bien neuf. C'est à propos d'une phrase prononcée au Cameroun que porte l'attaque pernicieuse, le Pape ayant déclaré « qu'on ne pouvait pas régler le problème du SIDA par la distribution de préservatifs ».

Il n'est pas question, pour moi, de nier l'importance de la pandémie. Ni de défendre Benoît XVI – *moi qui suis païen !* Païen et partisan de la liberté d'expression. Païen et adversaire résolu du terrorisme intellectuel et de l'immonde bêtise que véhiculent la pensée unique et le politiquement correct...

Ainsi donc, le pape mériterait un blâme ! Pour ne pas croire en la capote, présentée comme moyen de préservation quasi « miraculeux ». Le Pape tient les mêmes propos que le Professeur Edward C. Green de l'Université d'Harvard. Les conclusions de ce chercheur, spécialiste du SIDA, tranchent avec le conformisme ambiant : « Il existe une relation systématique, mise en évidence par nos meilleures enquêtes, entre l'accès facilité aux préservatifs et leur usage plus fréquent et des taux d'infection par le virus du SIDA plus élevés – et non plus faibles. Cela est dû au phénomène connu sous le nom de « compensation du risque » : lorsqu'on a recours au préservatif, on perd souvent le bénéfice lié à la réduction du risque par une « compensation » qui

consiste à prendre davantage de risques qu'on ne le ferait en l'absence de préservatifs ».

On perd la conscience du danger lié aux rapports avec des partenaires multiples.

Que ce passe t'il en réalité ? Les ONG arrivent dans les villes et les villages et « conscientisent » les populations africaines au terrible danger du SIDA. Ils offrent des préservatifs. Après quelques semaines, les membres des ONG quittent villes et villages. Les Noirs conservent des habitudes à risque.

Le revenu journalier des Africains les plus pauvres ne dépassant pas un euro, personne ne peut s'imaginer qu'ils vont le dépenser pour se protéger.



Mais si le pape est attaqué, c'est surtout, pour avoir osé affirmer que le meilleur moyen d'éviter le SIDA était... la fidélité conjugale.

Que le mot fidélité puisse écorcher les oreilles de certains de mes chers collègues, je le comprends fort bien. Mais le Pape est le garant de dogmes, de préceptes intangibles. Le pape, chers collègues, est catholique. Peut-être s'agira-t-il d'un *scoop* pour certains d'entre vous ?...

Il est catholique. D'autres personnalités sont communistes... Qui reprocherait à ces dernières de respecter les préceptes de Marx et de Lénine ? Qui s'en étonnerait ? Certainement pas les signataires de cette proposition de résolution !

L'Islam et le judaïsme défendent également des règles sociétales strictes et figées. L'Islam et le judaïsme sont, eux aussi, contre l'avortement, contre la contraception. Qui oserait le leur reprocher ? Certainement pas les signataires de cette proposition de résolution !

Que le pape défende l'idée de fidélité conjugale et non les intérêts de la société DUREX, voilà qui ne choquera que les naïfs et les malhonnêtes. Que le pape se soucie du sort des populations noires délaissées par la plupart de leurs gouvernements – du Zimbabwe au Soudan, du Swaziland à la Somalie – ne fait pas le moindre doute. Le Pape aime les Africains. Si les individus qui sont à la base de cette proposition de résolution d'une stupidité inégalable en doutent, je leur propose de joindre à leur demande

une condamnation pour racisme. Le ridicule qui écla-
bousserait notre Parlement serait alors total !

Patrick Cocriamont
lors de la séance plénière du 8 avril 2009.

Requête en intervention devant le Conseil d'Etat

Nous poursuivons ce mois la publication de la requête en intervention devant le Conseil d'Etat, suite à la volonté d'un groupe de parlementaires « démocrates » de suspendre la dotation du Front National.

II. Faits et indices

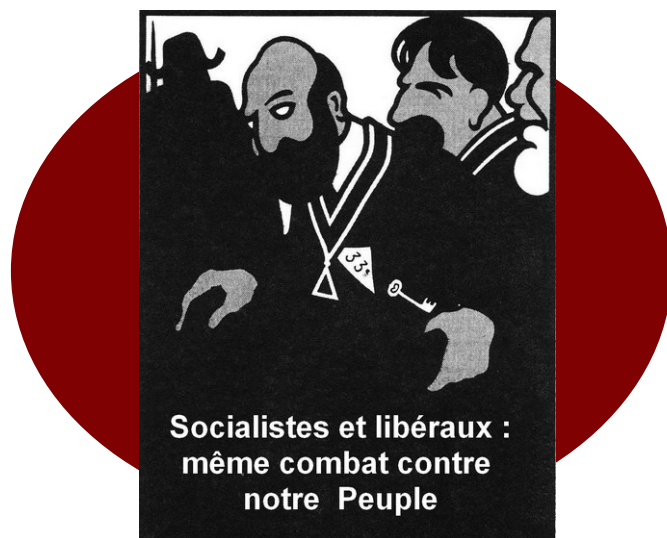
◆ Sur les 113 propositions figurant dans le programme 2007 du FN, trois semblent intéresser plus particulièrement M. BACQUELAINE et consorts. Le premier a trait à notre refus de toute mesure de « discrimination positive ». Cette discrimination basée sur l'origine religieuse ou raciale est acceptée (voire encouragée) par les requérants. Nous ne retirons rien à notre texte, qui se termine par : « *l'embauche du personnel ne peut être déterminée que suivant deux critères : la compétence et la motivation* ». Il s'agit là d'un point de vue exclusivement politique, qui rencontre l'approbation de toute personne de bon sens.

Ce sont les partisans de la « discrimination positive » que nous dénonçons ici comme des êtres méprisants et racistes, incapables d'imaginer qu'un « étranger » puisse réussir par sa seule compétence et sa seule motivation.

Notre conception de la culture semble également inquiéter ces « démocrates » autoproclamés :

Pour le Front National, la culture est une priorité absolue. Nous affirmons que « *la culture ne peut être l'apanage ni des nantis ni des fabricants de mode. La mission de l'Etat est de conserver le patrimoine national, d'assurer son rayonnement et de garantir l'enseignement artistique à l'école et dans les académies. (...) La culture est un bien commun. Littérature, théâtre, cinéma, peinture, sculpture : l'art est le miroir de l'âme d'un peuple et son trésor le plus sacré. Arts et culture doivent être accessibles à tous et libérés du joug de la pensée unique* ». Dire que l'art reflète l'âme d'un peuple est une lapalissade : les estampes japonaises sont japonaises, la musique brésilienne est brésilienne. Et c'est dans la mesure où elles sont nationales qu'elles sont à la fois uniques et universelles. (...)

◆ *Le National* « fait la promotion d'une série de publications » que M. BACQUELAINE et consorts attribuent à « une extrême droite radicale ». Il est exact que notre mensuel – comme la plupart des journaux de partis – parle de publications amies. Cela ne signifie pas que le Front National soit d'accord avec la totalité des idées exprimées par *Rivarol* et *Terre et Peuple* – ou par d'autres titres. Ces journaux et revues sont légalement déposés en France. Ils sont dirigés par des universitaires renommés (MM. VIAL et HAUDRY pour *Terre et Peuple*) et des journalistes de renom (*Rivarol* peut s'enorgueillir de compter parmi ses collaborateurs les meilleurs critiques littéraires du moment). Prétendre que « *Rivarol* a une orientation antisémite qui demeure **implicite** mais non équivoque pour les initiés » semble léger. Implicite signifie : qui n'est pas exprimé formellement. Qu'importe ! M. BACQUELAINE et consorts sont sans doute... des initiés .:



V. Recevabilité *ratione temporis*

◆ La prétendue hostilité du FN envers les droits fondamentaux garantis par la C.E.D.H. n'est nullement prouvée. Les propos des mandataires et des militants du Front National relèvent du discours politique normal d'une formation d'opposition. Dans l'article intitulé « *Orientations pour les combats de demain* » (*Le National* n° 154 – juillet 2008 – page 2), qui définit l'axe doctrinal et stratégique du parti, il n'est nulle part question de « racisme », de propos « antidémocrates » ou hostiles aux droits de l'homme. On y lit, au contraire (point 3) : « *Nous ne sommes pas les ennemis de la religion mahométane. (...) L'immigration massive de populations inassimilables n'est que la conséquence de la dictature de l'économisme. L'« ennemi » n'est donc pas l'immigré – simple victime du déracinement –, mais bien le libéralisme transnational* ». Il s'agit là d'un point de vue politique – étranger à toute vision « raciste ».

Point de vue que certains Torquemada déguisés pour l'occasion en vertueux défenseurs des droits humains ne peuvent nous pardonner !

Si, dans le même article, nous estimons l'Islam étranger aux valeurs européennes, soulignant certains piliers de cette religion (refus de la non séparation du temporel et du religieux, refus du libre-examen, place subalterne de la femme), nous ne le critiquons pas pour d'obscurs motifs « islamophobes ». Notre analyse est d'ailleurs corroborée par l'éminente universitaire Anne-Marie DELCAMBRE, dans un ouvrage intitulé « *L'Islam des Interdits* » (Desclée de Brouwer – 2004). Madame DELCAMBRE, Docteur en Civilisation islamique, est une authentique démocrate. Son érudition et son honnêteté ne sont contestées par personne.

♦ La Cour européenne garantit la libre expression de tous les partis et soutient que tout débat doit être pluraliste. L'interdiction faite au FN de s'exprimer sur les chaînes publique (RTBF) et privée (RTL-TVI) fausse tout débat. Certes, le FN entend promouvoir certains changements des structures légales de l'Etat. Il entend le faire démocratiquement, en tenant compte de la volonté des électeurs. Il est partisan du maintien du suffrage universel à la proportionnelle.

Le Front National demande que chaque changement notable de la législation et des structures légales ou constitutionnelles de l'Etat belge soit approuvé (ou rejeté) par voie de référendum populaire. C'est donc un supplément de démocratie que le FN souhaite ajouter à nos mœurs politiques. Supposer l'existence de non-dits dans le programme du FN relève du délire et/ou de la mauvaise foi.

♦ Les requérants font allusion à un jugement condamnant un individu non cité (et n'ayant aucun lien avec le Front National) pour islamophobie. D'après cet individu, il existerait un lien explicite entre le terrorisme et l'Islam. Le FN n'a jamais soutenu pareille théorie. Il est partisan de la paix avec le monde arabo-musulman. La géopolitique nous impose un certain nombre de réalités. Ces réalités sont plus fortes que les idéologies. La Méditerranée étant un « lac commun » aux Européens et aux musulmans, l'Europe unifiée, libre et souveraine que nous appelons de nos vœux mettra tout en œuvre pour établir avec ses voisins du sud et de l'est les meilleures relations possibles. Nous condamnons tout bellicisme.

Nous ferons néanmoins remarquer à M. BACQUELAINE et consorts que le terrorisme est aujourd'hui, dans sa quasi-totalité, l'œuvre de ceux que nos média nomment « islamistes ». De Beslan à New York, de Bali à Madrid, de Bombay à Londres, de Kaboul à Marrakech, on compte fort peu de terroristes protestants suisses ou suédois ! Faut-il taire la

réalité lorsque celle-ci déplaît à un quarteron de politiciens ivres d'angélisme ?



♦ **Attentat islamiste en gare d'Atocha, à Madrid (11 mars 2004). Les mensonges « antiracistes » d'Aznar allaient provoquer sa défaite électorale.**

♦ « Le Front National estime que les étrangers doivent adapter leur culture et leurs habitudes de vie » – ce qui constitue(rait) une atteinte à la vie privée des populations allochtones. » Cette position n'est pas la nôtre. Le Front National prône le respect des différences. Ce sont, au contraire, les requérants qui veulent fondre dans un moule unique tous les habitants de notre pays. Non contents d'être ethnomasochistes, ils nient aussi l'identité propre des migrants.

Conclusion

Il est évident que, sous prétexte de défendre les droits de l'homme – que personne d'ailleurs ne conteste – les requérants visent, en demandant la suppression de la dotation allouée au Front National, parti politique légal, bénéficiant du soutien de dizaines de milliers d'électeurs wallons et bruxellois, à priver ce parti de ses moyens de propagande.

Pour ces motifs, plaise au conseil d'Etat

- de constater que le Front National, ses mandataires, ses listes et ses publications se conforment aux dispositions recommandées par la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales du 4 novembre 1950 ;
- de décider d'allouer la dotation à l'ASBL « Faire Front » ;
- d'admonester les requérants pour leurs amalgames, interprétations, sophismes et mensonges ;
- de leur rappeler les principes de démocratie et de pluralisme que tout élu devrait respecter.

Charleroi, le 2 mars 2009.